

1 0 MARS 2025



MOTO-CLUB: MC LA VOULTE

motocrosslavoulte07@gmail.com

TELEPHONE: 0679827355

E-MAIL:

ORGANISATEUR TECHNIQUE: PATRICK CERVANTES

Nº D'ÉPREUVE FFM: 716

DATE: 12/10/2025

[[E]]: LES GONNETTES RD86 - 07800 LA VOULTE

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

#### ARTICLE 1 / ASSURANCE

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

#### ARTICLE 2 | LISTE DES OFFICIELS

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronométreurs, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	PHILIPPE DUVERT	Licence : 214674
Président du Jury ou Arbitre*	JEAN PASCAL CAILLAT	Licence : 031733
Membre du Jury	JEAN PAUL REY	Licence: 109983
Membre du Jury	KADREYT Odile	Licence: 014/13
Commissaire technique responsable -	LUDOVIC ARRAZON	Licence: 038083
Responsable du chronométrage	BENEDICTE PERRET	Licence: 263476

<sup>\*</sup> Selon la réglementation en vigueur dans la Ligue, le Jury d'une compétition motocycliste peut être formé soit d'un organe collégial composé de deux ou trois membres dont un Président, soit d'une personne unique dénommée Arbitre.

#### **ARTICLE 3** I DÉTAK DES GATÉRORIES

IN DE LA GATEGORIE	AGE MINI	AGE MAXIS	CYLINDREIS	INFORMATIONS COMPLEMENTAIR
65cc	7	11	CLASSE1:65cc	45€
85cc	9	15	CLASSEI: 66cc à 85cc	45€
125	13		CLASSE 2: 125cc 2 temps	55€
MX1	15	(**************************************	CLASSE 3 et 4	55€
MX2	15		CLASSE 2	55€
VETERANS	40		CLASSE 2/3/4	55€
FEMININE	13	And the state of t	CLASSE 2/3/4	55€
	And the second s			M. Patrick CERVANTES 10 Rue Louis Aragon 07800-LA VOULTE SUR RHC

# **REGLEMENT PARTICULIER 2025**MOTOCROSS SOLO / SIDE-CAR / OUAD

### **ANTICLE 4 I CONTRÔLES ADRAMESTRATIES ET TECHNIQUES**

#### Contrôles administratifs:

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter :

- sa licence FFM;
- son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition).

Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

#### Contrôles techniques :

Dans le cadre des vérifications techniques, chaque participant devra présenter :

- sa(ses) machine(s);
- son équipement : <u>obligatoires</u> : casque homologué aux normes FIM, vêtement de protection, pantalon, gants, bottes de cuir, fortement recommandés : protection dorsale et pectorale.

Les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motocycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM, en refusant le marquage de la machine.

#### ARTICLE 5 I RÉGLAMATIONS

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite le démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 € pour les 2T et 150 € pour les 4T, qui sera restitué si la réclamation est reconnue fondée.

Nom du responsable médical Dr Jean Baptiste BOURGEOIS  Nombre de secouristes 12  Hôpital le plus proche VALENCE		12	Nombre d'ambulance(s)  Temps de trajet (en min)	2 20min
<i>ARTICLE 7   LE SITE DE</i> Accès :	verannamengel var van en verannen gemeenter z	MOTOCROSS LA VOULTE	Caractéristiques :	1600 M
Nom du siteLES GONNETTES - RD86 07800 LA VOULTE			Longueur du circuit Largeur minimum de la piste Largeur de la grille	6 M
CAPACITÉ MOTO Pendant les essais : En manche :	45 45	CAPACITÉ QUAD OU SIDE-CAR:  Pendant les essais:  En manche:	Largeur de la gille  Longueur de la ligne droite de départ  Nombre d'OCP*  *Officiels Commissaires de Piste	



- Rappel: l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.
- En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.

DATE: 02/03/2025

MOTOCLUB DE LA VOULTE

M. Patrick CERWANTES

10 Rue Louis Aragon

07800 LA VOULTE SUR RHONE
motocrosslavoulte07@gmail.com

VISA DE LA TOUTE

DATE: 1 2 MARS 2025

LIGUE MOTOCYCLISTE
AUVERGNE RHONE ALPES
ZA 18 Enemin de IIIe Neuve
26600 LA ROCHE DE GLUN
Tèl: 94 75 55 22 50

WALLEY THE

DATE: Numéro:





MOTO-CLUB: MC LA VOULTE

DATE: 12/10/2025

UEU: LES GONNETTES RD86 - 07800 LA VOULTE



HEURE	DEROULEMENT	CATEGORIE (S)	DURÉE
SAMEDI		CONTRACTOR OF THE PROPERTY OF	
16H / 19H3O	Contrôles administratifs	Toutes catégories	with the factor of the factor
16H / 19H3O	Contrôles techniques	Toutes catégories	Streetsering
	oc.	enticological	en e
DIMANCHE	us work of the control of the contro	the statement of the st	e o various sections
6H30 / 7H50	Contrôles administratifs	Toutes catégories	Picture Establishment of the Control
6H30 / 7H50	Contrôles techniques	Toutes catégories	DACAPORTING DA
	real Statement	and the control of th	no america del
7H50 / 8HOO	Briefing pilotes	65cc ET 85cc OBLIGATOIRE	ALC: NO. 1: NO.
		ON PREZIONE	AND
8H00 / 8H15	Essais Libres	MX1	15mn
8H17 / 8H32	Essais Libres	MX2A	15min
8H35 / 8H5O	Essais Libres	65cc / 85cc	15min
8H52 / 9HO7	Essais Libres	125cc	15min
9H10/9H25	Essais Libres	MX2B	15min
9H27 / 9H42	Essais Libres	Vétéran / Féminine	15min
9H45/10H00	Essais Chronométrés	MX1	15min
10H02 / 10H17	Essais Chronométrés	MX2A	15min
	and the contract of the contra	TOTAL MALLOTON	THE TENNS AND ASSESSED.
10H17 / 10H37	Pause	TO CAMPAGE AND THE PROPERTY AND THE PROP	THE PART OF THE PA
	that control was	TORNING THAT	
10H37 / 10H52	Essais Chronométrés	65cc / 85cc	15min
10H55 / 11H10	Essais Chronométrés	125cc	15min
11H12 / 11H27	Essais Chronométrés	MX2B	15min
11H30 / 11H45	Essais Chronométrés	Vétéran / Féminine	15min
	President and American America	Special management of the control of	Appropries
11H47 / 12H07	Manche 1	MX1	15min + 2T
	The state of the s	Without	

## **RÉGLEMENT PARTICULIER 2025** HORAIRES PREVISIONNELS\*

\*sous réserve de modifications approuvées par le jury de l'épreuve

MOTO-CLUB; MC LA VOULTE

DATE: 12/10/2025

LIEU:

LES GONNETTES RD86 07800 LA VOULTE

HEURE	DEROULEMENT	CATEGORIE (S)	DURÉE
12H10 / 13H30	Repas		1H2O
13H30 / 13H50	Manche 1	MX2A	15min + 2T
13H52 / 14H12	Manche 1	65cc / 85cc	15min
14H15 / 14H35	Manche 1	<b>125cc</b>	15min + 2T
14H37 / 14H57	Manche 1	MX2B	15min + 2T
15H00 / 15H2O	Manche 1	Vétéran / Féminine	15min + 2T
15H2O / 15H3O	Pause	Transport Commonweal C	in the contract of the contrac
15H32 / 15H52	Manche 2	MX1	15min + 2T
15H55 / 16H15	Manche 2	MX2A	15min + 2T
16H17 / 16H37	Manche 2	65cc / 85cc	15min
16H40 / 17H00	Manche 2	<b>125cc</b>	15min + 2T
17H02 / 17H22	Manche 2	MX2B	15min + 2T
17H25 / 17H45	Manche 2	Vétéran / Féminine	15min + 2T
17H47 / 18HO2	Super Finale	MX1 / MX2 / 125	15min
18H15	Remise des Prix	Toutes catégories	(Commence)
18H3O	Fin		